

FEDERATION DES EXPERTS-COMPTABLES RETRAITES
19 rue Cognac Jay - 75007 PARIS

Procès-Verbal du 21 novembre 2019

Le Conseil d'Administration de la Fédération ECR s'est réuni le 21 novembre 2019 au siège social de la Fédération sur convocation de la présidence. La feuille de présence est signée par les membres présents ou représentés.

Le Conseil a réuni 13 administrateurs et 2 invités sur 32 convoqués.

Le Conseil peut délibérer conformément à l'article 13 des statuts.

La Présidente rappelle l'ordre du jour tel qu'il figure dans la convocation qu'elle a adressée à tous les membres de ce conseil à savoir :

ORDRE DU JOUR

- ◆ *Compte rendu du président*
- ◆ *Approbation du procès-verbal du Conseil du 18 septembre 2019*
- ◆ *Accueil d'Alain VOISSET: région AUVERGNE*
- ◆ *Association AQUITAINE : Elisabeth ARNAUD état avancement*
- ◆ *Association CHAMPAGNE*
- ◆ *Congrès de l'Ordre des Experts-comptables à PARIS – compte rendu Thierry LE-PRINCE*
- ◆ *Compte rendu de l'activité des régions – changement de nom, réunions retraite ...*
- ◆ *Compte rendu de la commission SITE – Bernard MERCIER, Alain ROLLAND, Jean Paul MOINARD*
- ◆ *Procédure création adresse mail ECR des régions – Jean Paul MOINARD*
- ◆ *Compte rendu de la commission DPREC – Jean Yves MENUT*
- ◆ *Compte rendu de la commission « ECOUTE CONFRERES » - Bernard UNAL*
- ◆ *CAVEC actualité et élections - Alain ROLLAND et Michèle RAHIER*
- ◆ *Compte rendu du coaching - Alain ROLLAND*
- ◆ *Calendrier 2020*
- ◆ *Point de trésorerie - subventions – Thierry LEPRINCE*
- ◆ *Fixation de la cotisation de la Fédération pour 2020 et des plafonds de remboursement des notes de frais des administrateurs pour 2020*
- ◆ *Intervention à 14h30 de Cédric THEVENOT (VERSPIEREN)*
 - *Présentation du cyber risques (prévoir 1h30 minimum)*
- ◆ *Questions diverses*
 - RGPD

♦ **Compte rendu de la Présidente**

Michèle Rahier met à la disposition des présents une copie de la feuille de présence. Ses autres interventions seront faites au fur et à mesure des points évoqués dans l'ordre du jour.

♦ **Approbation du procès-verbal du conseil du 18 septembre 2019**

Chaque participant a reçu le projet de procès-verbal préparé par la Secrétaire et revu par la Présidente. Le procès-verbal de la réunion du CA du 18 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

♦ **Accueil d'Alain Voisset : région Auvergne**

Au nom du Conseil d'Administration, Michèle Rahier souhaite la bienvenue à Alain Voisset, puis un tour de table permet à chacun de se présenter.

Alain Voisset, rencontré par Michèle Rahier au Congrès de Paris, évoque ses engagements auprès des instances ordinales notamment sa participation à la commission déontologie du Conseil Supérieur.

Puis Alain Voisset nous fait part de son souhait de créer une association en Auvergne regroupant 4 départements (Allier, Cantal, Haute Loire et Puy de Dôme). Son rapprochement avec le Conseil Régional d'Auvergne lui a permis d'obtenir la liste des radiés des 6 dernières années (une soixantaine). A ce jour, une vingtaine de confrères sont d'accord pour créer une association début 2020.

♦ **Association AQUITAINE : Elisabeth Arnaud – état d'avancement**

Michèle Rahier informe le CA que l'association ECR Aquitaine est créée mais qu'Elisabeth Arnaud n'a pu se libérer aujourd'hui.

♦ **Association Champagne**

Michèle Rahier, suite au décès de Maurice Buat, nous informe qu'un confrère de la région devrait reprendre l'animation de l'association.

Michèle Rahier rappelle que chaque association de moins de 100 adhérents doit nommer un correspondant afin d'avoir un contact en cas d'indisponibilité du Président. Une feuille EXCEL est mise à la disposition des présents pour qu'ils puissent compléter les coordonnées des correspondants de leur association. En l'absence de nom indiqué les présidents concernés doivent envoyer les informations à la présidente

♦ **Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables à Paris – compte rendu de Thierry Leprince**

Thierry Leprince rappelle la liste des présents au Congrès : Alain Chandioux, Joseph Garnier, Thierry Leprince, Michèle Rahier, Alain Rolland et Bernard Unal auquel se sont rajoutés 4 personnes de la région parisienne.

Michèle Rahier souhaite qu'à l'avenir soient présents sur le stand aux Congrès des **administrateurs** de la région concernée.

De ce congrès Thierry Leprince retient :

- Une ambiance très conviviale sur le stand de la Fédération situé à côté de celui de la CAVEC,
- Beaucoup de passage sur le stand,
- Des contacts nationaux et internationaux notamment des jeunes français et des africains pour évoquer le coaching mémoire,
- Contact pris avec VERSPIEREN pour une formation sur la cyber criminalité,
- La prise en charge du repas du jeudi soir par ECR Paris IDF à qui nous adressons nos remerciements.
- Des outils de communication bien appréciés (stylos, sacs...)

♦ **Compte-rendu de l'activité des régions – changement de nom, réunions retraite**

A ce jour 4 régions n'ont pas encore changé leur raison sociale (Lille, Lorraine, Champagne et Alsace). Notons qu'en Alsace, l'AGE n'a pas voté le changement de raison sociale en 2019.

Mais la Présidente nous informe que le président DELANNOY de LILLE lui a signalé que le changement de nom était à l'ordre du jour de leur AG de 2020

La réunion organisée par ECR Paris Ile de France le 3 décembre 2019 a généré une cinquantaine de participants inscrits à ce jour. La mobilisation selon Alain Rolland sur la réforme des retraites reste faible.

A Lyon, le Conseil Régional a organisé une rencontre avec Jean-Claude Spitz, une soixantaine de participants étaient présents. ECR Rhône Alpes a invité Jean-Claude Spitz lors de son AG, la participation des adhérents était du même ordre que pour les autres AG (40 participants).

Jean-Yves Menut est intervenu en accord avec le président de l'ADECA (association de Grenoble) sur la réforme. Les actifs se sentent concernés mais l'Ordre intervient peu sur ce sujet contrairement aux avocats où le Barreau porte le projet, communique d'où une forte mobilisation des avocats.

En Rhône Alpes, Jean-Yves Menut précise que la représentation syndicale est de l'ordre de 10 %

Selon Alain Rolland :

- les professions libérales bougent peu. Dans les rencontres à la CNAVPL , chacun ayant ses spécificités, (de plus la démographie de chaque caisse est différente), et veut les défendre, ce qui se traduit par beaucoup de temps passé en réunions et peu d'avancées collectives,
- Les syndicats (IFEC et ECF) n'ont été reçus qu'une seule fois pour présenter leur argumentation à la commission Delevoye,
- Le Président de la CAVEC rencontre, avec le directeur de la Cavec, régulièrement les institutions et les syndicats pour les accompagner dans les travaux menés par le gouvernement,
- Le Président de la CAVEC a rencontré l'Ordre et les syndicats avec peu de retour,
- Les retraités pensent être protégés.

Alain Rolland, Jean-Paul Moinard et Michèle Rahier rappellent les services rendus à la Fédération par la CAVEC:

- Envoi d'une circulaire papier une fois par an à tous les retraités (coût 18000 euros)
- Aide au niveau du Congrès de l'Ordre (stand mitoyen avec la CAVEC - coûteux)
- Subvention annuelle de 5000 euros.

Une lettre envoyée via la CAVEC à tous les adhérents explicitant les enjeux de la réforme serait importante mais non réalisable (problème de budget).

L'adresse mail de tous les adhérents permettrait de faire des envois plus facilement. Il y aurait lieu de prévoir sur le bulletin d'adhésion dans toutes les associations régionales que chaque adhérent autorise la communication de son adresse mail à la Fédération.

Alain Rolland propose :

- qu'un courrier soit envoyé au président des 2 syndicats leur précisant notre soutien dans leurs démarches, réaffirmant nos positions quant à la réforme et leur demandant de nous informer régulièrement de l'avancement de leurs travaux avec le gouvernement sur le futur régime des retraites,
- de les inviter à notre prochain CA pour qu'ils nous fassent part de l'évolution de leurs travaux,
- d'envoyer par mail à toutes les régions une copie de ce courrier.

♦ **Compte-rendu de la commission SITE – Bernard Mercier, Alain Rolland , Jean-Paul Moinard**

Bernard Mercier rappelle dans un premier temps :

- **La liste des-membres de la commission**
Bernard Bouissou, Michel Havenel, Bernard Mercier, Jean-Paul Moinard, Michèle Rahier et Alain Rolland
- **Le déroulement des travaux de la commission**
Les rencontres soit ensemble soit sous forme de réunions téléphoniques se sont échelonnées depuis le 4 mars 2019 avec la Société MOOBEE (Chantal

Henri et Claude Stan) jusqu'à ce jour, suite à la signature du contrat le 5 février 2019 (ttc 16699.50)

- **Présentation du projet du site avant mise en ligne par Bernard Mercier**
 - + La suppression de la carte des régions ordinales a été effectuée
 - + les sièges des différentes associations sont indiqués sur une carte par une icône
- **Accord sur les travaux supplémentaires**

*Diverses modifications	396 euros TTC
*Souhait de pouvoir être moins figé avec la charte graphique	876 euros TTC
*Formation plus approfondie pour les administrateurs du site	396 euros TTC
Soit un total de	1662 euros TTC

Une discussion s'engage sur le devis de travaux supplémentaires qui vient après une 1^{er} devis de travaux supplémentaires pour la charte graphique de 1800 euros TTC (1500 euros HT).

Remarques d'Alain Rolland :

- + l'absence de présentation , malgré sa demande, du site avant de signer le contrat est regrettable,
- + le site est fermé et la structure ne peut être changée sans supplément,
- + pour un coût important avec peu de fonctionnalités, ce qui rend difficilement acceptable les suppléments notamment les 396 euros.
Pour mémoire le site de Paris Ile de France a coûté environ 20000 euros pour une demande plus importante (gestion des activités, des adhérents....)
- + le produit de base doit permettre de rajouter des informations, de changer les textes (taille, couleurs...) sans intervention du prestataire.

Le coût annuel de la maintenance est de 88 HT. Il y a lieu de se faire préciser son contenu.

Décision : les administrateurs votent à l'unanimité le coût des suppléments de travaux (1662 euros) avec la demande à Bernard Mercier de négocier.

- **Signature du procès-verbal de recette**

Les administrateurs à l'unanimité autorisent Bernard Mercier à signer le procès- verbal de recette qui lui sera présenté.
- **Création d'un comité de rédaction et de relecture**

Rappel : les administrateurs du site ne sont pas les rédacteurs des articles.

 - + Nécessité de mettre en place un comité d'au moins 3 personnes
Michel Havenel, Jean-Paul Moinard et Alain Rolland se proposent de constituer ce comité,
 - + Validation des articles proposés par la présidence.

- **Mise en place d'une procédure sur la forme des articles à publier**

- + Privilégier le format word
- + Fournir un titre et une phrase résumant l'article
- + S'assurer de l'autorisation de publier
- + Eviter les liens
- + Indiquer où doit être placé l'article
- + Fournir une photo ou une image à placer en avant de l'article
- + Indiquer le délai pour publier
- + soumettre l'article à la présidence pour validation.

Rappels :

- photo et présentation à envoyer par chaque association à Bernard Mercier pour mise à jour du site de chacune (modèle de ECR Poitou Charente en pièce jointe)
- coût de l'intervention à ce jour :

devis à la signature	16 699.50 TTC
devis modification charte graphique	1 800.00 TTC
proposition votée de jour	1 662.00 TTC
TOTAL	20 161.50 TTC
acompte versé	11 000.00 TTC
financement pris sur les réserves	

◆ **Procédure création adresse mail ECR des régions – Jean-Paul Moinard**

Les nouvelles procédures ont été envoyées

- Pour le téléphone : possibilité de recevoir les mails ECR de la région et de répondre avec adresse ECR et non adresse personnelle,
- Pour les ordinateurs.

4 adresses sont à créer : Languedoc Roussillon, Marseille Provence Alpes, Aquitaine et Auvergne : la présidente contactera Florian pour ces créations et les transmettra aux régions concernées

◆ **Compte rendu de la commission DPREC – Jean-Yves Menut**

Jean-Yves Menut rappelle qu'il assure :

- la maintenance du Dossier Permanent du Retraité : à ce jour pas de demande de modifications,
- la veille sur les activités patrimoniales susceptibles d'être publiées : à ce jour néant ;
pour le nouveau Plan d'Epargne Retraite, il convient d'attendre encore un peu les analyses des professionnels,
- la diffusion du dossier à ceux qui le demandent (support power point et guide méthodologique)

En 2019, aucune demande de la part des régions n'a été faite.

En 2020, ECR Toulouse Occitanie et **ECR Pays de la Loire à Angers** sollicitent Jean-Yves Menut pour faire une intervention à l'AG.

Jean-Yves rappelle que l'intervention est gratuite. Les frais de déplacement sont pris en charge par l'association qui invite.

En Rhône-Alpes, des animations ont eu lieu à Grenoble, Lyon et Chambéry. En 2020 une animation est programmée à St Etienne. (Coût 15 euros par personne)

En collaboration avec le club Bourse-Patrimoine de ECR Rhône-Alpes, 2 exemples de succession seront intégrés dans la présentation.

♦ **Compte rendu de la commission « Ecoute Confrères » Bernard Unal**

Michèle Rahier, en l'absence de Bernard Unal précise qu'il n'y a pas eu de nouveaux dossiers depuis le dernier CA. Bernard Unal sera présent à la réunion de la CAVEC le 16 décembre.

♦ **CAVEC actualité et élections – Alain Rolland et Michèle Rahier**

Revalorisation des retraites au 1^{er} janvier 2020 : 1.50 % pour une inflation à 1.20 %

Réflexion stratégique intéressante faite sur le niveau des pensions.

Jusqu'à présent, la revalorisation se faisait en fonction du taux d'inflation retenu.

Pour la première fois en 2020 la revalorisation est supérieure à l'inflation. Certains pensent que cette démarche aurait pu être retenue en 2019 suite à la mise en œuvre du chantier de la réforme des retraites.

L'IGAS a émis un rapport sur les sections professionnelles de la CNAVPL. Ce rapport est à charge. La CNAVPL va y répondre et chaque caisse de retraite pourra y joindre en Annexe ses réponses sur les points du rapport qui la concernent.

Election :

- *dépouillement le 29 novembre 2019
- * vote plus important
- * mails envoyés dans les régions via la Fédération pour ceux qui ont communiqués les adresses mail

Information à faire auprès des adhérents : sortir les indésirables les mails de La CAVEC et ECR.

♦ **Compte rendu du coaching - Alain Rolland**

Le nouveau guide doit sortir prochainement. Peu de remarques faites sur l'ancien guide. 2000 exemplaires seront mis à disposition.

Sur Paris, baisse du nombre de mémoires coachés (45 contre 56)
La mise en place du coaching en Afrique est en suspens

♦ **Calendrier 2020**

Les dates retenues sont les suivantes :

- Mardi 4 février 2020
- Jeudi 2 avril 2020
- Jeudi 17 septembre 2020
- Mardi 24 novembre 2020

♦ **Point de trésorerie – subventions – Thierry Leprince**

La trésorerie à ce jour est de :

- 17 959 euros sur le compte courant après paiement d'un acompte de 11000 euros à MOOBEE
- 70 132 euros en fonds placés

L'investissement lié à la mise en place du nouveau site a un impact sur la trésorerie.

♦ **Fixation de la cotisation de la Fédération pour 2020 et des plafonds de remboursement des notes de frais des administrateurs pour 2020**

Cotisation de la Fédération inchangée : 5 euros par adhérent mais
gratuite l'année de la création de l'association

Indemnités plafonnées à	2018	2019	2020
Indemnités km	0.60 km	0.70 km	0.70 km
Hôtel	120 euros	140 euros 160 euros	160 euros
A compter du 17/9/2019			
Repas	32 euros	32 euros	32 euros
Présidence	1 800 euros	2 400 euros	2 400 euros
Avion, SNCF, taxis (y compris carte sénior)	frais réels	frais réels	frais réels

♦ **Questions diverses**

- Une formation RGPD est envisagée lors d'un prochain CA
- Alain Rolland rappelle l'existence du site Sendinblue pour envoyer facilement et à faible coût des newsletters aux adhérents (gestion des fichiers mails)
- Michèle Rahier demande que les informations suivantes lui soient communiquées avant le 15 janvier 2020 :
 - + Effectif 2019
 - + Effectif entrés/sorties en 2019

+ Ventilation par tranche d'âge

♦ **Intervention de Cédric Thévenot et Jean-Pierre Sarrazin (VERSPIEREN)**

Chacun ayant reçu une copie de la présentation faite sur la cybercriminalité. Vous trouverez ci-dessous un résumé succinct des points abordés.

Introduction

- Risques cyber devenu central dans nos économies
- Demande de paiement de rançon

Comment se manifestent les risques cyber

Définitions (photos 6 et 7)

- Par « hyper risques », il faut entendre tout ce qui touche à l'atteinte, la violation ou les pertes de données mais également les intrusions de réseau ou encore la détérioration d'actifs immatériels.
- Dans tous les cas, le cyber risque aura des conséquences financières
- Qui sont les cybercriminels ou pirates informatiques : hacker, cracker et crasher.
- Finalité d'une cyber attaque (détail photo 9)
- Lexique des cyber attaques (détail photo 10)
- L'attaque par déni de service
- La fraude informatique : attaque virale par phishing
- Le piratage téléphonique (faux appels souvent de l'étranger)
- La fraude au président
- Le malware (programme malveillant) (photo 13)
- Cyber extorsion : ransomware (photo 14)

Des statistiques ont été réalisées sur ces risques au titre du contrat responsabilité civile groupe de l'Ordre qui intègre une assurance cyber (photos 14 à 26)

- L'incident de sécurité informatique, une menace réelle qui peut ralentir ou interrompre une activité,
- Hausse du nombre de sinistres

Quelles précautions pour limiter les risques cyber :

- Piratage via un logiciel non mis à jour,
- Risque de « fuite involontaire des données » (possibilité de rappeler le mail s'il n'a pas été ouvert) le phishing
- Face aux rançongiciels
 - + ne pas ouvrir un email d'un expéditeur inconnu
(en passant la souris sur le corps du email apparaît une petite fenêtre, à supprimer et vider la corbeille)
 - + ne pas cliquer sur un lien si l'on n'est pas certain qu'il soit légitime
 - + se méfier des pièces jointes et celles qui demandent d'activer des macros
 - + analyser et filtrer les courriels avant qu'ils n'atteignent les utilisateurs.

- + effectuer des sauvegardes régulièrement sur des périphériques externes
- + mettre à jour les principaux logiciels régulièrement.
- Focus sur les mots de passe
 - + utiliser un mot de passe complexe et unique pour chaque service
 - + logiciel pratique pour créer des mots de passe : recALL

Synthèse

- Confidentialité
- Souscription d'un contrat cyber sécurité
- Anticipation perte ou vol
- Se munir de boucliers
- Réagir aux cyberattaques
- Respecter le RGPD
- Se méfier des clefs USB

A consulter : le kit de sensibilisation cybermalveillant.gouv.fr

Michèle Rahier au nom de tous les participants remercie chaleureusement Messieurs Jean-Paul Sarrazin et Cédric Thévenot

Le prochain Conseil d'administration se tiendra, en principe, le 4 février à partir de 9h30 à la CAVEC

La réunion est close à 16 h 30

La Présidente

La Secrétaire

PS : Jean Pierre COSSIN nous présentera la loi de finance le 2 avril à partir de 14h30